

Suivi régional de la relance économique de la filière Construction

Février 2021

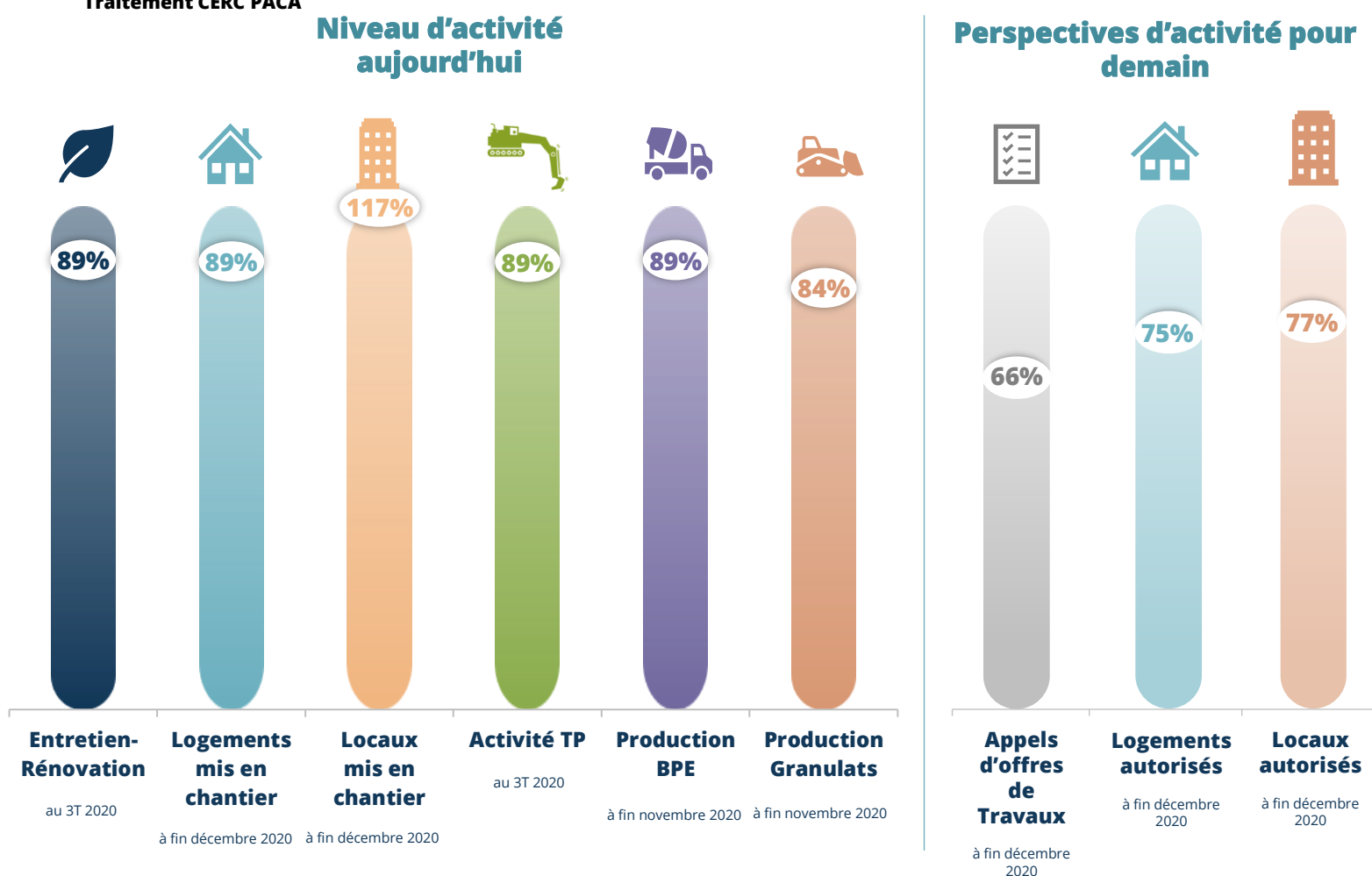
Après l'arrêt quasi-total de la filière durant le confinement strict du printemps dû à la crise sanitaire, son redémarrage depuis juin et la poursuite de son activité durant le confinement allégé de l'automne, l'enjeu est désormais de suivre la capacité des entreprises de la construction à maintenir leur activité dans un contexte réglementaire changeant car fortement dépendant des contraintes sanitaires. Cette capacité d'adaptation va notamment déterminer l'impact économique et social de cette crise sur les entreprises et travailleurs du secteur.

La CERC PACA, en tant qu'observatoire de la filière Construction en Provence-Alpes-Côte d'Azur, a donc adapté ses outils de suivi de l'activité économique à cet enjeu.

Vue d'ensemble

Niveau d'activité 2020 comparé au niveau 2019 (à la même période)

Unité : Taux d'avancement
Traitement CERC PACA



Sources : Réseau des CERC, SDES, Double Trade, UNICEM

Après avoir marqué des signes de reprise au 3^{ème} trimestre 2020, l'activité se dégrade de nouveau légèrement en fin d'année 2020. Le rattrapage de l'été ne suffit donc pas pour retrouver les niveaux de 2019 : l'activité de la filière construction marque un repli de plus de 10% dans quasiment tous les secteurs en 2020 par rapport à 2019. Seules les mises en chantier de bâtiments non-résidentiels neufs résistent à un niveau plus élevé que l'année dernière.

Et les perspectives d'activité pour les mois à venir n'incitent pas à l'optimisme : sur l'ensemble de l'année 2020, les appels d'offres publics de travaux sont en recul de -34% par rapport à 2019, et on comptabilise près de 25% d'autorisations de permis de construire de bâtiments neufs en moins.

1- Quel niveau d'activité aujourd'hui ?

Pour les entreprises du Bâtiment

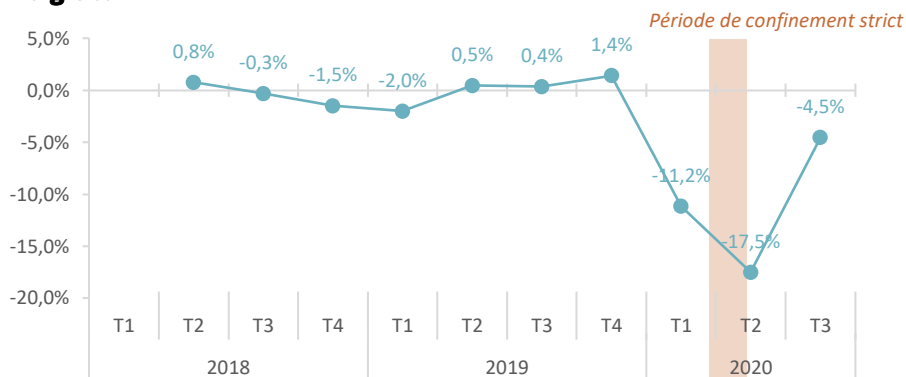
► Dans l'entretien-rénovation

L'activité entretien-rénovation pour les entreprises du Bâtiment marque des signes de reprise au 3^{ème} trimestre 2020. Pour autant, le rattrapage n'est pas total, puisqu'au cumul depuis le début de l'année 2020, le volume de travaux d'entretien-rénovation facturés par les entreprises du bâtiment reste inférieur de -11% à celui enregistré sur la même période en 2019. La baisse d'activité enregistrée depuis le début de l'année est légèrement plus marquée pour l'entretien-rénovation des locaux (-13%) que pour celle des logements (-10%).

Évolution trimestrielle, par rapport au même trimestre de l'année précédente, de l'activité entretien-rénovation

Unité : % d'évolution par rapport à n-1

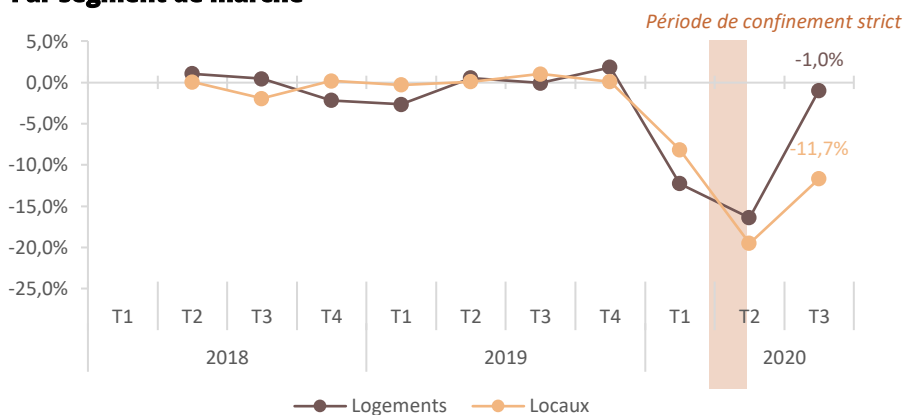
Au global



-4,5%
de volumes de travaux facturés par les entreprises du bâtiment au T3 2020 par rapport au T3 2019

- La baisse d'activité est de -1,0% dans le segment résidentiel, et de -11,7% dans le segment non-résidentiel.

Par segment de marché



89%
C'est le niveau d'activité enregistré sur les trois premiers trimestres de 2020 par rapport au niveau enregistré sur la même période en 2019

- Ce taux d'avancement de l'activité est légèrement plus élevé dans le résidentiel (90%) que dans le non-résidentiel (87%).

Source : Réseau des CERC

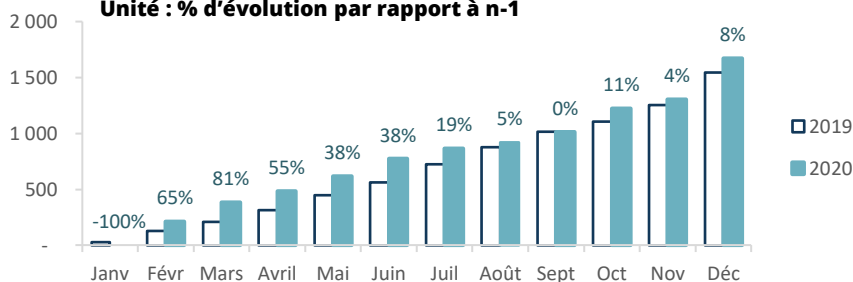
► Dans le marché de la rénovation aidée*

L'activité semble mieux résister dans une partie du marché de la rénovation aidée*. Ainsi, il y'a eu plus de subventions « Habiter Mieux Sérénité » délivrées par l'Anah pour des travaux de rénovation lourds en 2020 qu'en 2019 dans la région, malgré la crise sanitaire.

*Cet indicateur est le seul à notre disposition aujourd'hui pour mesurer l'activité dans l'entretien-rénovation aidée, puisque les données de l'autre grand dispositif incitatif en faveur de la rénovation des logements privés, MaPrimeRénov, ne sont pas encore disponibles pour 2020. Quant à l'activité entretien-rénovation dans le non-résidentiel, nous n'avons pas encore identifié d'indicateurs fiables permettant de mesurer l'activité.

Nombre cumulé de logements ayant bénéficié d'une subvention Habiter Mieux Sérénité de l'Anah en 2019 et 2020

Unité : % d'évolution par rapport à n-1



+8%
de logements ayant obtenu une subvention Habiter Mieux Sérénité en 2020 par rapport à 2019

- Au total sur 2020, **1 670** logements ont obtenu une subvention Habiter Mieux Sérénité pour des travaux de rénovation, contre 1 540 en 2019.

Source : Anah

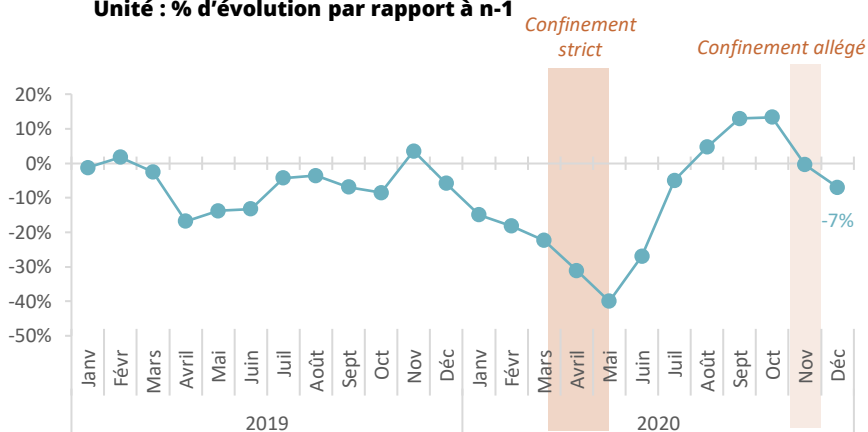
► Dans la construction neuve

Après une amélioration progressive au cours du 3^{ème} trimestre 2020, l'activité ralentit de nouveau au 4^{ème} trimestre dans la construction neuve résidentielle. Alors que la situation était orientée à la baisse dès le début de l'année (-22% de logements neufs mis en chantier au 1^{er} trimestre 2020 par rapport au 1^{er} trimestre 2019) et que la crise sanitaire a entraîné un effondrement de l'activité au printemps, le rattrapage de l'été n'a donc pas suffi : les mises en chantier enregistrées en 2020 sont en repli de -11% par rapport à 2019.

Dans le non-résidentiel, le bilan est plus positif : les surfaces mises en chantier en 2020 affichent un volume supérieur de +17% à celui enregistré en 2019. La baisse d'activité observée sur la fin d'année 2020 est plus due à un 4^{ème} trimestre 2019 exceptionnellement haut qu'à un réel décrochage de l'activité.

Évolution sur trois mois glissants par rapport aux mêmes mois de l'année précédente, du nombre de logements mis en chantier

Unité : % d'évolution par rapport à n-1



-7%

de mises en chantier de logements neufs en oct.-déc. 2020 par rapport à oct.-déc. 2019

- Cette baisse est visible dans le segment individuel pur (-10% en oct.-déc. 2020 par rapport à oct.-déc. 2019) comme dans le segment collectif (-7% sur la même période), alors que l'individuel groupé résiste mieux (-1% sur le 4^{ème} trimestre 2020 par rapport à un an plus tôt).

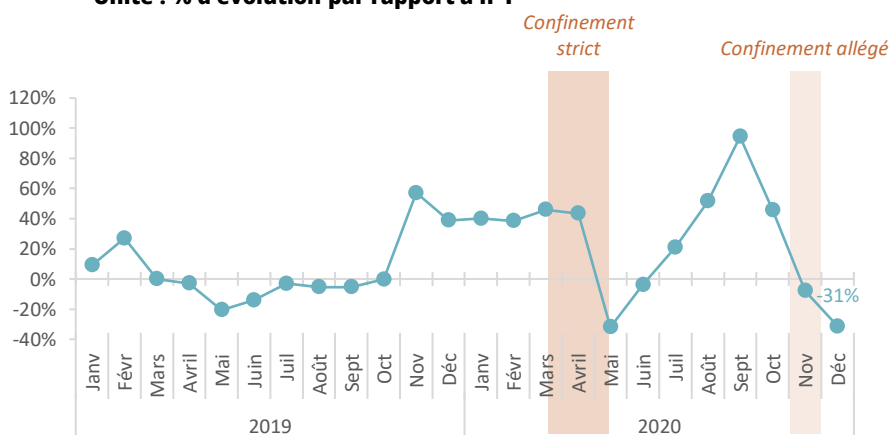
89%

C'est le nombre de logements neufs mis en chantier en 2020 comparé à 2019

- En 2020, **30 200** logements ont été mis en chantier, contre 33 900 en 2019. Le nombre de logements mis en chantier en 2020 atteint 91% du volume atteint en 2019 dans le segment collectif, contre 88% dans l'individuel groupé et 85% dans l'individuel pur.

Évolution sur trois mois glissants par rapport aux mêmes mois de l'année précédente, de la surface de locaux mise en chantier

Unité : % d'évolution par rapport à n-1



-31%

de mises en chantier de locaux neufs en oct.-déc. 2020 par rapport oct.-déc. 2019

- Cette baisse concerne l'ensemble des secteurs non-résidentiels.

117%

C'est la surface de locaux neufs mis en chantier en 2020 comparé à 2019

- En 2020, **1,876 millions de m²** de locaux ont été mis en chantier, contre environ 1,6 millions de m² en 2019. Ce sont surtout les locaux d'entrepôts (deux fois plus de surfaces mises en chantier en 2020 par rapport à 2019), les locaux d'industrie (+150% entre 2019 et 2020) et les exploitations agricoles (+116%) qui expliquent ce bilan positif, alors que les locaux du secteur tertiaire dans son ensemble (hôtels, commerces et artisanat notamment) affichent un volume de surfaces mises en chantier en 2020 inférieur à celui enregistré en 2019.

Sources : SDES, Sit@del2 en date réelle estimée

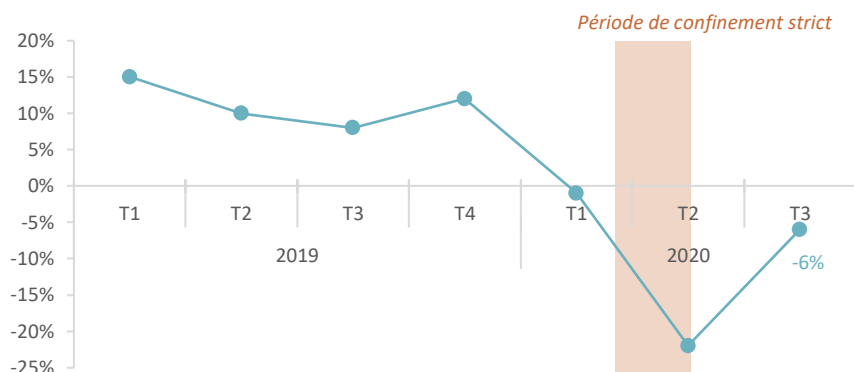
Pour les entreprises de Travaux Publics

Après une année 2019 en croissance, la situation se dégrade également pour les entreprises de Travaux Public : l'activité enregistre une croissance négative sur les trois premiers trimestre de 2020, alors qu'elle était continuellement orientée à la hausse depuis le début de l'année 2018. À la fin du 3^{ème} trimestre 2020, l'activité cumulée en 2020 est ainsi en repli de -11% par rapport à 2019.

Cette tendance se retrouve également dans l'opinion des chefs d'entreprises, puisque le solde sur l'activité passée a chuté en 2020, s'établissant à -46% en fin d'année.

Évolution trimestrielle, par rapport au même trimestre de l'année précédente, de l'activité des entreprises de Travaux Public

Unité : % d'évolution du chiffre d'affaires par rapport à n-1



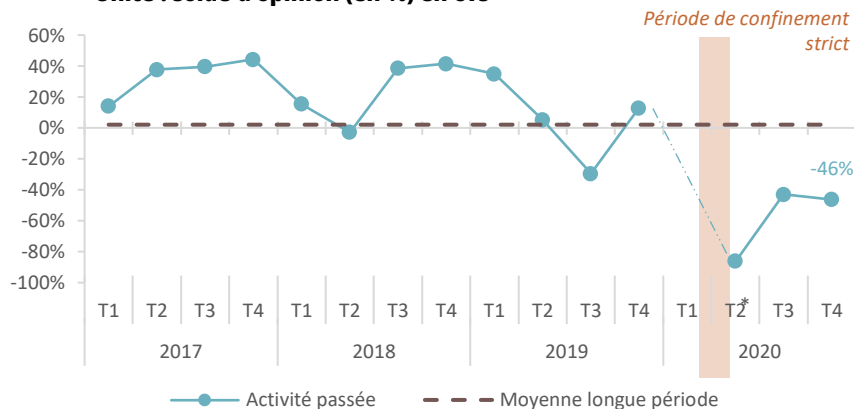
-6%
d'activité pour les entreprises de Travaux Publics au T3 2020 par rapport au T3 2019

89%
C'est l'activité cumulée entre janvier et septembre 2020 par rapport à l'activité mesurée sur la même période de 2019

Source : Enquête trimestrielle F RTP/CERC PACA

Opinions des chefs d'entreprises sur l'activité Travaux Publics

Unité : solde d'opinion (en %) en cvs



-46%
de soldes d'opinion sur l'activité récente au T4 2020

La moyenne longue durée (jusqu'à fin 2019) est de 2%

51%
des entreprises de Travaux Publics estiment être limitées dans leur capacité de production au T4 2020

- Pour plus de la moitié d'entre elles, c'est l'insuffisance de la demande qui limite la production.

*Les données pour le premier trimestre 2020 n'ont pu être diffusées, le taux de réponse à l'enquête (réalisée en avril 2020 pour ce trimestre) étant extrêmement faible du fait du confinement strict.

Source : Enquête trimestrielle FNTP/INSEE

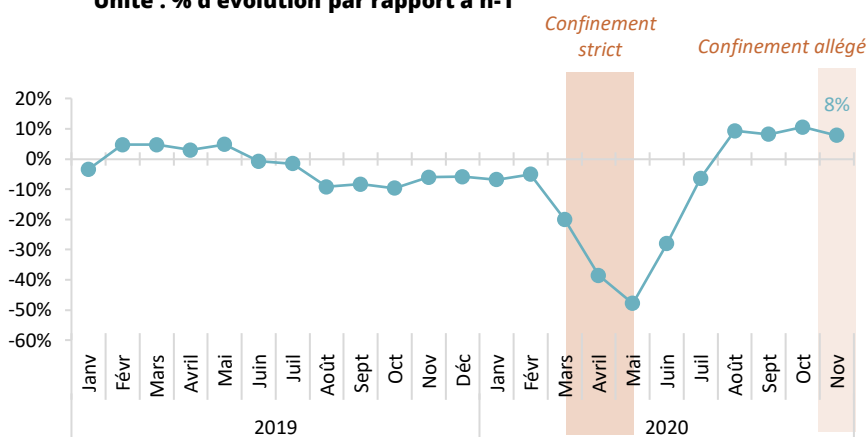
Pour l'approvisionnement des chantiers en matériaux

Comme pour les autres indicateurs, l'activité dans l'industrie des matériaux s'est dégradée pendant le confinement strict du printemps 2020, avant de se redresser progressivement à partir de l'été 2020, sans toutefois atteindre les niveaux enregistrés en 2019.

- Sur la période septembre-novembre 2020, la production de BPE (qui est fortement liée aux mises en chantier) est supérieure à celle des trois mêmes mois de 2019, mais au cumul depuis le début de l'année 2020, elle reste en repli de -11% par rapport à 2019.
- La production de granulats (qui reflètent plutôt l'activité des Travaux Publics) a plus de mal à redémarrer. L'activité ne parvient toujours pas à enregistrer une croissance positive entre septembre et novembre 2020, et reste ainsi en repli de -16% au cumul depuis le début de l'année 2020.

Évolution sur trois mois glissants, par rapport aux mêmes mois de l'année précédente, de la production de BPE

Unité : % d'évolution par rapport à n-1



+8%

de production de BPE en sept-nov. 2020 par rapport à sept-nov. 2019

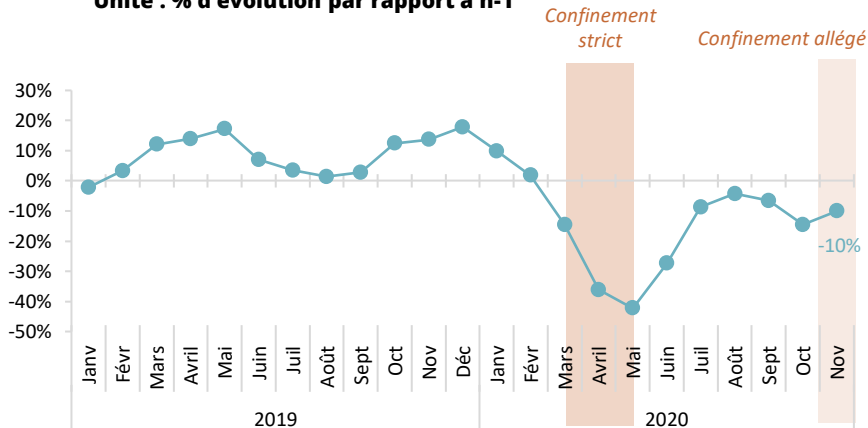
89%

C'est le volume de BPE produit entre janvier et novembre 2020 par rapport au volume atteint sur la même période de 2019

- Au cumul depuis le début de l'année 2020, **2,836 millions de m³** de BPE ont été produits, contre 3,174 millions de m³ sur la période janvier-novembre 2019.

Évolution sur trois mois glissants, par rapport aux mêmes mois de l'année précédente, de la production de granulats

Unité : % d'évolution par rapport à n-1



-10%

de production de granulats en sept-nov. 2020 par rapport à sept-nov. 2019

84%

C'est le volume de granulats produits entre janvier et novembre 2020 par rapport au volume atteint sur la même période de 2019

- Au cumul depuis le début de l'année 2020, **20 470 m³** de granulats ont été produits, contre 24 420 m³ sur la période janvier-novembre 2019.

Source : UNICEM

2- Quel impact sur l'emploi et la santé des entreprises ?

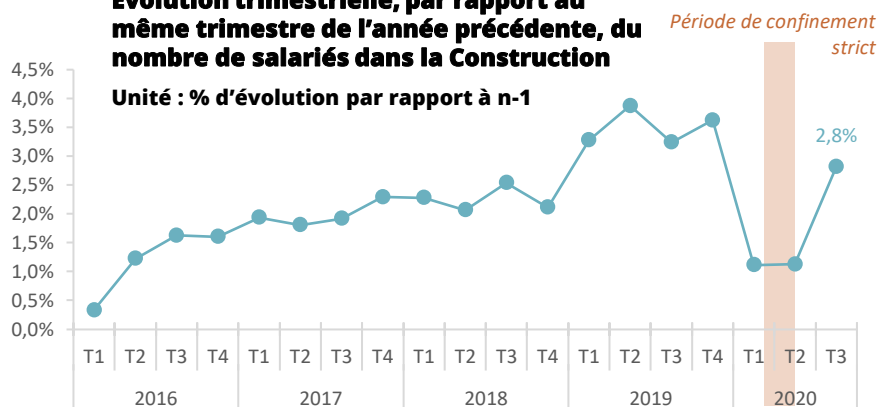
L'emploi

Malgré un net ralentissement de la croissance au 1^{er} semestre 2020, l'emploi salarié dans la Construction reste bien orienté : le nombre de salariés dans le secteur Construction repart à la hausse au 3^{ème} trimestre 2020, et dépasse des niveaux enregistrés en 2019.

La variable d'ajustement pour les entreprises du bâtiment semble être l'emploi intérimaire : le volume d'intérimaires a en effet été divisé par deux au 2^{ème} trimestre 2020 par rapport au 2^{ème} trimestre 2019,. S'il est reparti à la hausse au 3^{ème} trimestre 2020 en même temps que le nombre de salariés, l'emploi intérimaire reste en-deçà des niveaux de 2019.

La tension sur le marché de l'emploi dans le secteur de la Construction est visible sur le nombre de demandeurs d'emploi de Catégorie A, qui reste orienté à la hausse au 4^{ème} trimestre 2020, même s'il se rapproche progressivement de son niveau d'avant-crise.

Évolution trimestrielle, par rapport au même trimestre de l'année précédente, du nombre de salariés dans la Construction

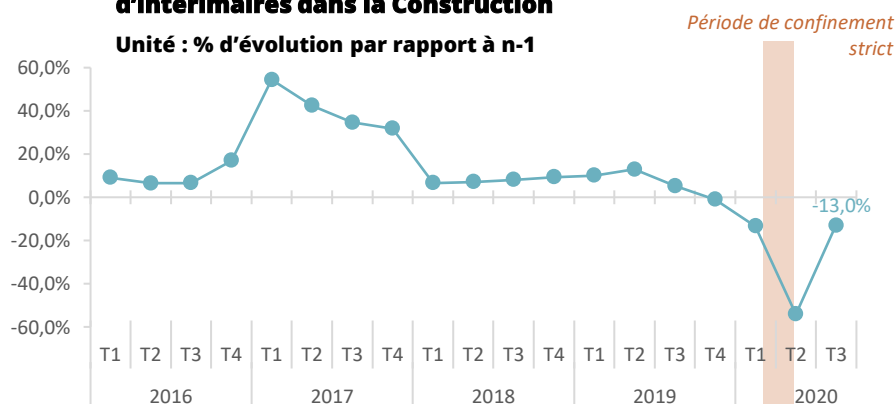


+3%
de salariés dans la Construction au T3 2020 par rapport au T3 2019

- 113 046 salariés sont recensés à fin septembre 2020 dans le secteur Construction.

Source : ACOSS-URSSAF – données cvs

Évolution trimestrielle, par rapport au même trimestre de l'année précédente, du nombre d'intérimaires dans la Construction

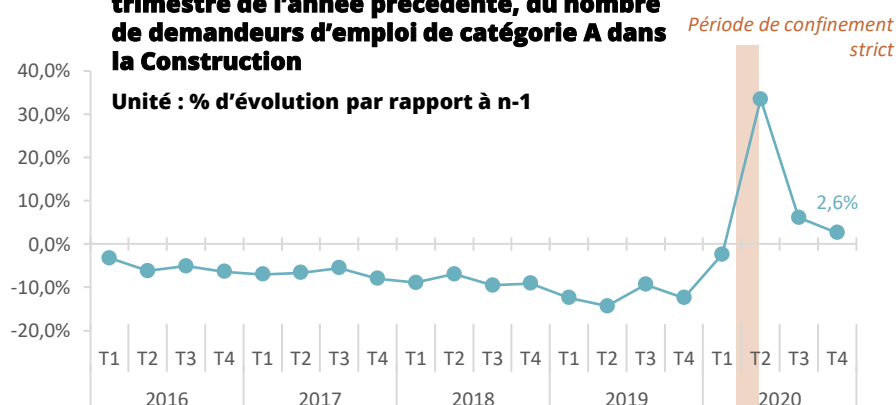


-13%
d'intérimaires dans la Construction au T3 2020 par rapport au T3 2019

- 11 378 intérimaires en équivalents temps plein sont recensés à fin septembre 2020 dans le secteur Construction.

Source : DARES – données brutes

Évolution trimestrielle, par rapport au même trimestre de l'année précédente, du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A dans la Construction



+3%
de demandeurs d'emploi de Catégorie A dans la Construction au T4 2020 par rapport au T4 2019

- 25 875 demandeurs d'emploi de Catégorie A sont recensés à fin décembre 2020 dans le secteur Construction

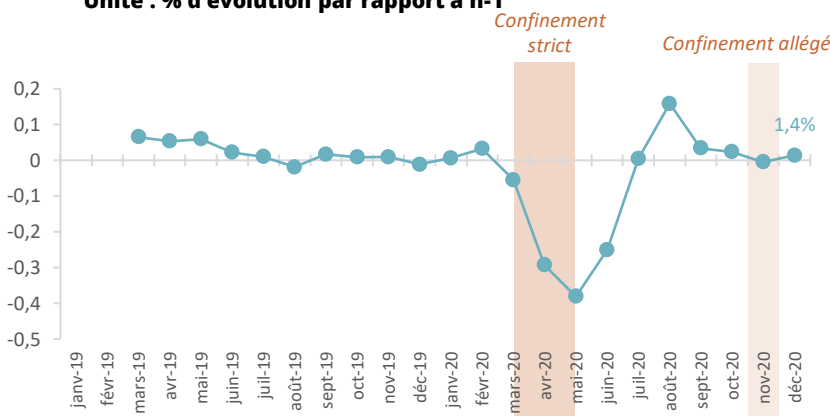
Source : Pôle emploi / DARES – données brutes

Après une chute sévère du nombre de déclarations préalables à l'embauche enregistrées entre mars et mai 2020, et un redémarrage au cours de l'été, la situation s'est stabilisée sur la fin d'année 2020, sans retrouver son niveau d'avant-crise : d'un point de vue quantitatif, le volume de déclarations préalables à l'embauche est en repli de -6% par rapport à 2019, et d'un point de vue qualitatif, elles concernent plus souvent des CDD que des CDI. Ces derniers n'ont en effet pas retrouvé leur niveau de 2019, au contraire des CDD courte et longue durée.

Le nombre d'offres d'emploi enregistrées par Pôle emploi n'a également pas retrouvé son niveau d'avant-crise, puisqu'au cumul sur l'ensemble de l'année 2020, il est en baisse de -12% par rapport au volume enregistré en 2019.

Évolution sur trois mois glissants, par rapport aux mêmes mois de l'année précédente, du nombre de déclarations préalables à l'embauche dans le secteur construction

Unité : % d'évolution par rapport à n-1



+1%
de déclarations préalables à l'embauche enregistrées dans le secteur de la Construction en oct.-déc. 2020 par rapport à oct.-déc. 2019

- Seuls les CDI affichent une baisse sur la période (-2%), alors que les CDD sont en progression (+4% pour les CDD longue durée, +7% pour les CDD courte durée).

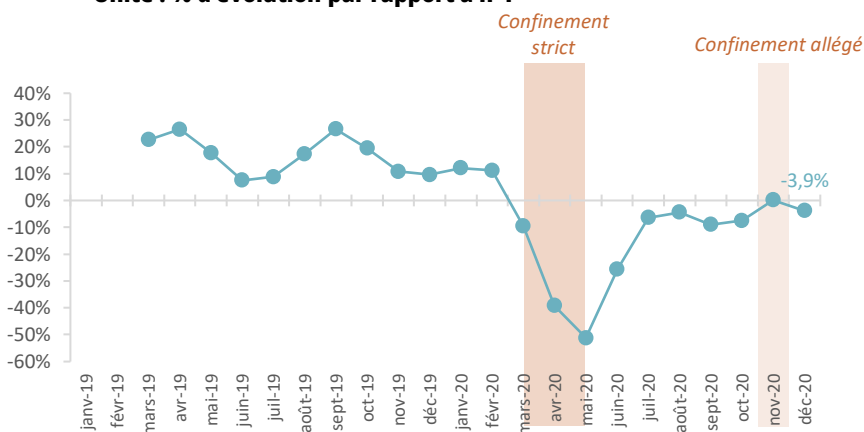
94%
C'est le nombre de déclarations préalables à l'embauche enregistrées dans le secteur Construction en 2020 par rapport au volume atteint en 2019

- Les déclarations préalables à l'embauche enregistrées depuis le début de l'année atteignent 90% du volume de 2019 pour les CDI. Il est de 96% pour les CDD longue durée et même de 99% pour les CDD courte durée.

Source : URSSAF – Données brutes

Évolution sur trois mois glissants, par rapport aux mêmes mois de l'année précédente, du nombre d'offres d'emploi publiées par Pôle emploi dans le secteur construction

Unité : % d'évolution par rapport à n-1



-4%
d'offres d'emploi publiées par Pôle emploi dans le secteur de la Construction en oct.-déc. 2020 par rapport à oct.-déc. 2019

88%
C'est le nombre d'offres d'emploi publiées par Pôle emploi dans le secteur de la Construction sur l'ensemble de l'année 2020 par rapport au volume enregistré en 2019

Source : Statistiques du marché du travail / Pôle emploi – Données brutes

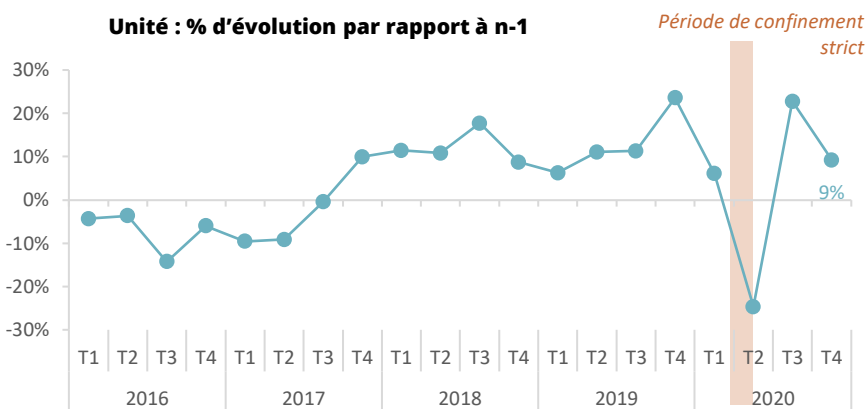
La dynamique d'entreprises

La dynamique reste positive du côté des créations d'entreprises : après un net repli au 2^{ème} trimestre et une forte hausse au 3^{ème} trimestre, elles affichent toujours une croissance positive au 4^{ème} trimestre 2020. Sur l'ensemble de l'année 2020, l'INSEE enregistre ainsi un volume de créations d'entreprises de la Construction supérieur à celui relevé en 2019.

Le nombre de défaillances d'entreprises stagne lui à un niveau bas en fin d'année 2020. Après la forte baisse du 2^{ème} trimestre induite par le ralentissement du fonctionnement des juridictions commerciales et l'évolution de la réglementation accordant des délais supplémentaires à certaines procédures, les dispositifs étatiques de soutien économique aux entreprises expliquent cette dynamique baissière.

Évolution trimestrielle, par rapport au même trimestre de l'année précédente, du nombre de créations d'entreprises de la Construction

Unité : % d'évolution par rapport à n-1



+9%

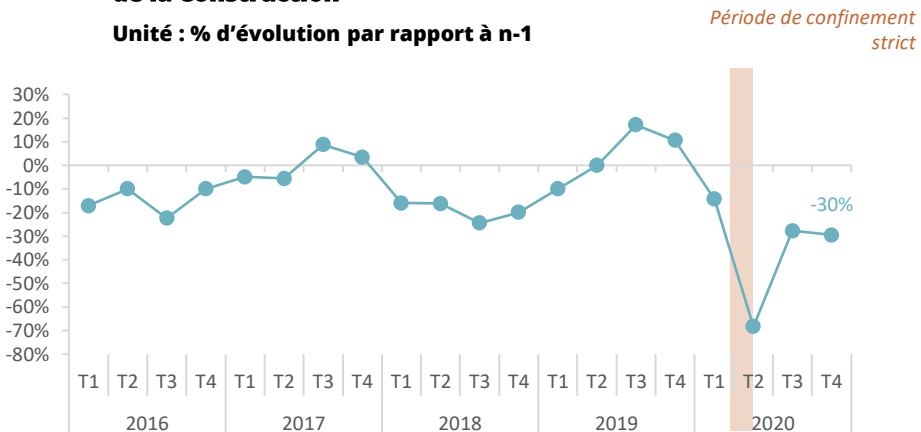
d'entreprises de la Construction créées au T4 2020 par rapport au T4 2019

- Sur l'ensemble de l'année 2020, l'INSEE recense environ **10 000** créations d'entreprises de la Construction, contre 9 730 en 2019.

Source : INSEE – données brutes

Évolution trimestrielle, par rapport au même trimestre de l'année précédente, du nombre de défaillances d'entreprises de la Construction

Unité : % d'évolution par rapport à n-1



-30%

de défaillances d'entreprises de la Construction au T4 2020 par rapport au T4 2019

- La Banque de France recense **222** entreprises de la Construction sous le coup de procédures judiciaires au T4 2020.

L'institution explique la forte baisse des défaillances enregistrée au 2^{ème} trimestre 2020 par le ralentissement du fonctionnement des juridictions commerciales pendant le confinement strict, ainsi que par l'adaptation de la réglementation qui a accordé, de manière temporaire, des délais supplémentaires « tant pour apprécier l'état de cessation de paiement que pour le déclarer ». Le déconfinement explique logiquement la hausse du 3^{ème} trimestre, mais la stagnation à un niveau bas au 4^{ème} trimestre 2020 s'explique, toujours d'après la Banque de France, par les dispositifs d'aide mis en place par le Gouvernement pour soutenir les entreprises. Des mesures qui "apportent des aides de trésorerie ou permettent aux entreprises de réduire ou retarder le paiement de certaines charges, et donc le risque de faire défaut sur ces paiements« .

- En terme d'effectifs, 451 salariés sont concernés par ces défaillances sur le dernier trimestre, soit une baisse de -44% par rapport au T4 2019.

Source : Banque de France – données brutes

3- Quelles perspectives de relance pour le secteur ?

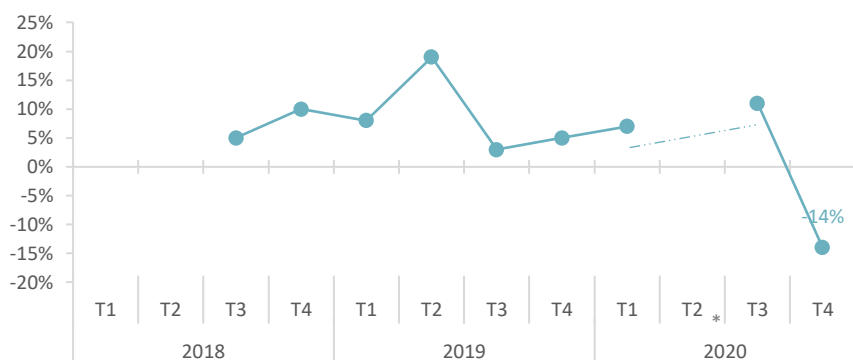
Dans sa dernière note de conjoncture (9 février 2021), la Banque de France estime à **-5%** la perte du PIB sur le mois de janvier par rapport au niveau d'avant-crise, soit le même niveau qu'en décembre, après des baisses estimées à **-7%** en novembre et **-3%** en octobre. L'institution garde inchangée son estimation de baisse du PIB de **-9%** en moyenne annuelle pour 2020.

Perspectives de retour à l'activité dans le Bâtiment

La situation reste dégradée dans la région : le solde d'opinion des entreprises du Bâtiment sur l'activité entretien-amélioration est de **-14%** pour le 4^{ème} trimestre 2020, en net repli par rapport au trimestre précédent, alors que le niveau du carnet de commandes continue de baisser au 3^{ème} trimestre.

► Solde d'opinion sur l'activité future dans l'entretien-rénovation

Unité : solde d'opinion (en %)



-14%

de soldes d'opinion des entreprises du Bâtiment sur l'évolution de leur montant de facturation en entretien-rénovation au 4^{ème} trimestre 2020

9,6 semaines

de carnet de commandes pour les entreprises du Bâtiment au T3 2020

Le niveau du carnet de commandes était de 11,2 semaines au T2 2020, et de 11,6 semaines au T3 2019.

*Les données pour le deuxième trimestre 2020 n'ont pu être diffusées, le taux de réponse à l'enquête (réalisée en avril 2020 pour ce trimestre) étant extrêmement faible du fait du confinement strict.

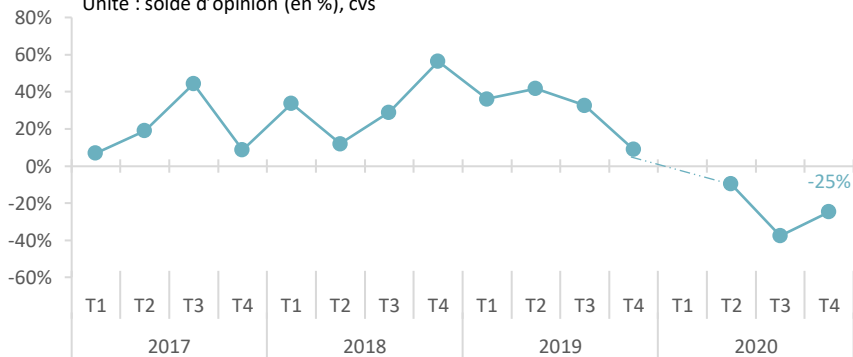
Source : Réseau des CERC

Perspectives de retour à l'activité dans les Travaux Publics

L'optimisme n'est pas non plus de mise du côté des entreprises de Travaux Publics : le solde d'opinion des chefs d'entreprises sur l'activité du secteur au T4 2020 reste négatif, à **-25%**, même s'il s'améliore légèrement par rapport au trimestre précédent. De même, le solde d'opinion sur leurs effectifs futurs reste négatif à fin décembre, même s'il gagne 4 points en un trimestre. Enfin, le niveau du carnet de commandes reste bas.

► Solde d'opinion sur l'activité future dans les Travaux Publics

Unité : solde d'opinion (en %), cvs



-25%

de soldes d'opinion des entreprises de Travaux Publics pour l'activité du T1 2021

-14%

de soldes d'opinion des entreprises de Travaux Publics sur les effectifs futurs au T4 2020

Source : Enquête trimestrielle FNTP/INSEE

7,0 mois

de carnet de commandes pour les entreprises de Travaux Publics au T3 2020

Le niveau du carnet de commandes était de 8,0 mois au T2 2020, et de 7,3 mois au T3 2019.

Source : Enquête FRTP/CERC PACA

4- Quels leviers de relance ?

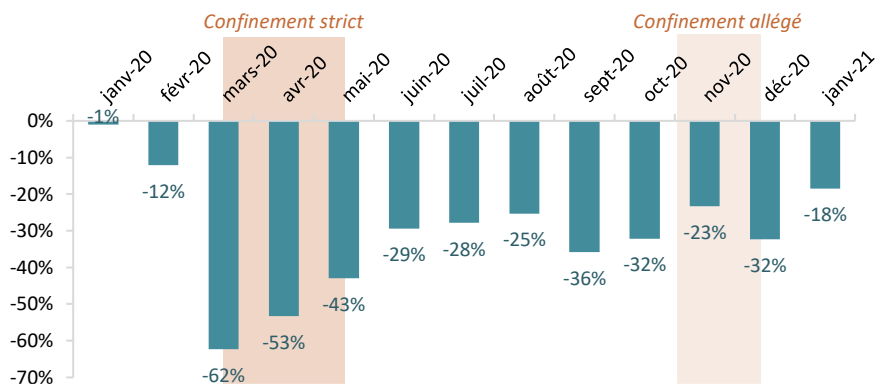
La Commande Publique

La commande publique représente 60% à 70% de la commande dans les Travaux Publics et 20% à 30% dans le Bâtiment. Les appels d'offre publics, annonciateurs des futurs chantiers pour les entreprises de la Construction, sont donc des leviers indispensables à la reprise économique du secteur Construction dans les territoires.

Mais la conjoncture particulière de 2020 (crise sanitaire et report de 3 mois des élections municipales) font craindre des retards dans les plans de programmation des investissements et des arbitrages budgétaires significatifs. Cela se vérifie sur le nombre d'appels d'offre de travaux publiés en 2020, en baisse de 34% par rapport au volume enregistré en 2019. Et la dynamique reste baissière en 2021, avec un nombre d'appels d'offres publiques de travaux publiés en repli de -18% en janvier 2021 par rapport à janvier 2020.

Évolution mensuelle, par rapport au même mois de l'année précédente, du nombre d'offres publiques de travaux publiés

Unité : % d'évolution par rapport à n-1



-18%
d'offres publiques de travaux publiés en janvier 2021 par rapport à janvier 2020

Source : Double Trade

La Commande Privée*

*Les autorisations de logements ne concernent pas uniquement le logement privé : une partie des ces autorisations concernent en effet des logements sociaux ou publics. Mais la part de ces derniers reste faible. De même dans le non-résidentiel, les surfaces tertiaires autorisées concernent à la fois le privé et le public. Mais ce dernier ne pèse que 17% de la surface totale autorisée en moyenne sur les 10 dernières années. S'il n'est donc pas exact de parler stricto sensu de commande privée, la faible part du marché public dans ces indicateurs nous permet de dire que ces derniers proposent la vision la plus juste possible du comportement de la commande privée dans la construction neuve.

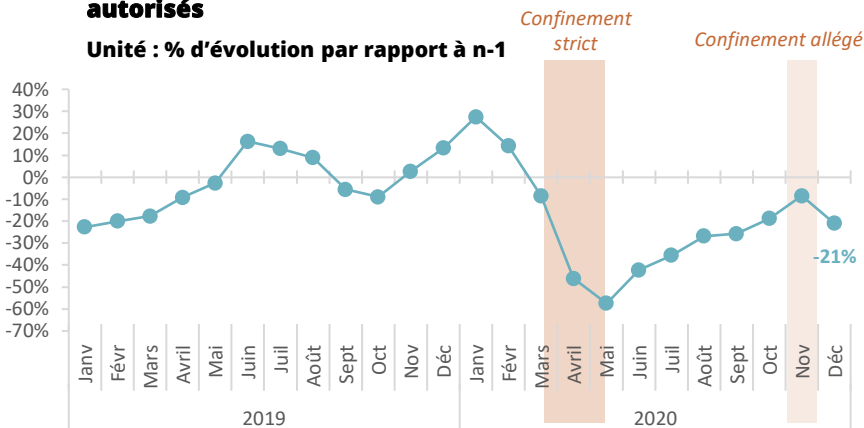
► Dans la construction neuve

La construction neuve représente environ la moitié du chiffre d'affaire des entreprises du bâtiment. Elle est indispensable à l'activité du secteur. Et plus particulièrement la commande privée de logements neufs, qui porte l'essentiel du marché de la construction neuve et qui sera donc un levier déterminant de la relance de l'économie dans les territoires.

Cependant, les perspectives d'activité restent très incertaines dans ce segment de marché : les autorisations, les commercialisations et les réservations de logements neufs affichent un net repli en 2020 par rapport à 2019. Cette dégradation de l'offre nouvelle annonce une baisse de l'activité pour les entreprises de construction sur les mois à venir, compte tenu des délais entre l'autorisation d'un permis, la période de commercialisation et le début des travaux.

Évolution sur trois mois glissants, par rapport aux mêmes mois de l'année précédente, du nombre de logements autorisés

Unité : % d'évolution par rapport à n-1



-21%

d'autorisations de logements neufs en oct.-déc. 2020 par rapport à oct.-déc. 2019

- Cette baisse est surtout visible dans le segment collectif (-27% d'autorisations de logements sur le 4^{ème} trimestre 2020 par rapport au 4^{ème} trimestre 2019) et dans l'individuel pur (-10%), alors que l'individuel groupé résiste à un niveau supérieur à l'année dernière (+8%).

75%

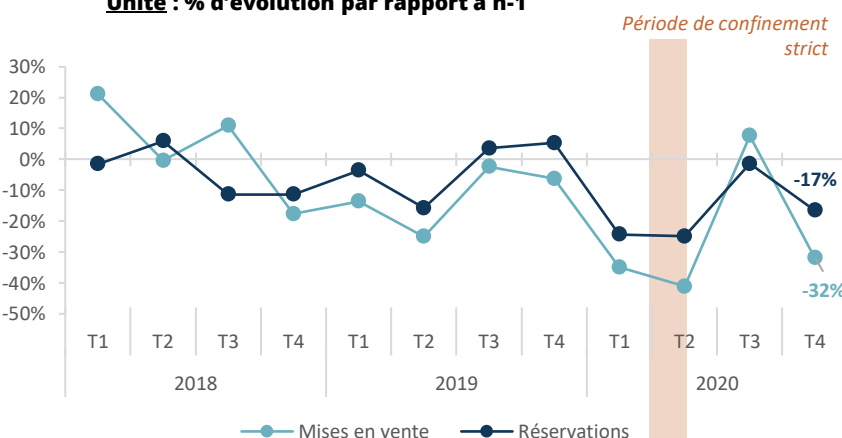
C'est le nombre de logements neufs autorisés en 2020 comparé à 2019

- En 2020, **27 900** logements ont été autorisés, contre 37 200 en 2019. Le décrochage est d'autant plus élevé que le début d'année 2020 était très dynamique (+42% de logements autorisés en janvier 2020 par rapport à janvier 2019, et encore +14% sur la période janvier-février).
- C'est le segment collectif qui subit le plus fort repli, puisque 71% des autorisations accordées en 2019 ont été atteintes en 2020, alors que le taux d'avancement est de 84% dans le segment individuel (pur comme groupé).

Sources : SDES, Sit@del2 en date réelle estimée

Évolution trimestrielle, par rapport au même trimestre de l'année précédente, du nombre de logements collectifs et en individuel groupé mis en ventes et réservés

Unité : % d'évolution par rapport à n-1



-32%

de logements neufs mis en vente au T4 2020 par rapport au T4 2019

En 2020, **8 040** logements neufs ont été mis en vente, contre 10 875 en 2019, soit un repli de **-26%**.

-17%

de logements neufs réservés au T4 2020 par rapport au T4 2019

En 2020, **10 385** logements neufs ont été réservés, contre 12 535 en 2019, soit un repli de **-17%**.

Source : ECLN

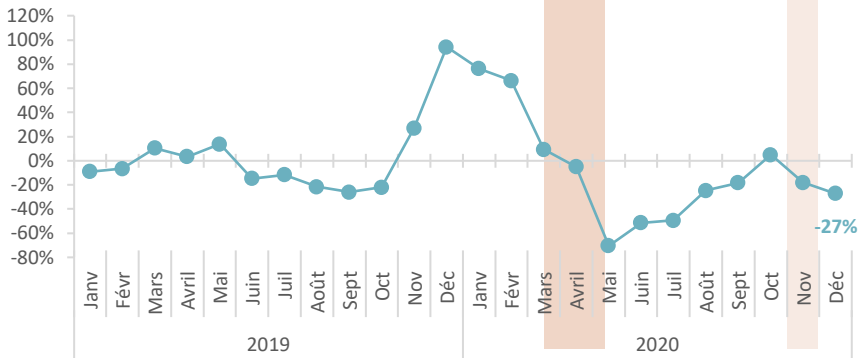


Les perspectives d'activité ne sont guères plus optimistes dans le non-résidentiel. Malgré une hausse continue des autorisations depuis l'été, et une croissance positive atteinte en octobre, les autorisations sont en repli de 23% en 2020 par rapport à 2019*.

*Cette analyse est toutefois à nuancer par le niveau exceptionnellement élevé des autorisations enregistrées entre novembre 2019 et février 2020. Le segment non-résidentiel mérite un peu plus de recul sur les chiffres actuels pour pouvoir mesurer finement la dynamique du marché.

Évolution sur trois mois glissants, par rapport aux mêmes mois de l'année précédente, de la surface de locaux autorisés

Unité : % d'évolution par rapport à n-1



-27%
d'autorisations de locaux neufs en en oct.-déc. 2020 par rapport à oct.-déc. 2019

77%
C'est la surface de locaux neufs autorisés en 2020 comparé à 2019

- En 2020, **2,011 millions de m²** de locaux ont été autorisés, contre 2,616 millions de m² en 2019. Le décrochage est d'autant plus élevé que le début d'année 2020 était très dynamique (+66% de surfaces autorisées entre décembre 2019 et février 2020 par rapport à un an plus tôt, et encore +9% sur la période janvier-mars malgré deux semaines de confinement strict en mars).

Sources : SDES, Sit@del2 en date réelle estimée

Le plan de relance, un levier à actionner

Suite à la crise sanitaire, le Gouvernement a présenté le 3 septembre 2020 un plan de relance de l'économie de 100 milliards d'euros sur 2 ans, qui devrait permettre d'améliorer la visibilité des entreprises de la construction pour leurs futurs marchés.

Pour les entreprises du bâtiment

La transition écologique représente un des éléments centraux du plan de relance, en mobilisant 30 Md€ (soit le tiers de l'enveloppe globale). Une partie de cette enveloppe est consacrée particulièrement à la rénovation énergétique du parc bâti :

- 2 Md€ abonderont MaPrimeRénov, afin de remanier le dispositif, en le rendant accessible à tout le monde et en bonifiant les travaux de rénovation des logements privés permettant des gains énergétiques importants.
- 500 M€ iront à la rénovation thermique du parc social, via le financement de travaux lourds permettant le saut de plusieurs classes énergétiques.
- 4 Md€ seront consacrés à la rénovation du parc de bâtiments publics, dont les bâtiments appartenant à l'État. Concernant ces derniers, le Gouvernement a lancé un appel d'offre en décembre 2020 lui ayant permis d'identifier 452 bâtiments à rénover dans la région, pour un montant total de 283 M€.
- 2 Md€ seront affectés, dans le cadre du Ségur de la Santé, à la rénovation des établissements de santé, et 200 M€ seront également prévus pour aider à l'amélioration du parc tertiaire des TPE-PME (via un crédit d'impôt de 30% du montant des travaux plafonné à 20 000 €).

Une partie de ce plan de relance est également consacrée à la construction neuve. Une aide directe sera ainsi fournie aux collectivités qui délivreraient des permis de construire « au-delà d'un certain seuil de densité » ; abondé de 350 M€, cette aide doit permettre de favoriser la construction de 50 000 logements en zone dense plutôt qu'en étalement urbain. Un autre dispositif sera créé, un fonds friche de 300 M€, qui doit permettre la réhabilitation de 500 à 1 000 hectares de friches abandonnées.

Pour les entreprises de Travaux Publics

Une part importante des investissements mobilisés dans le plan de relance concernera les infrastructures publiques. Ainsi, 11,5 Md€ seront mobilisés dans les deux années à venir pour « permettre de renforcer l'intermodalité, de poursuivre le désenclavement de nos territoires et d'engager une véritable transformation technologique » selon le Ministère des Transports.

- 4,7 Md€ seront consacrés au ferroviaire, afin de moderniser et régénérer le réseau
- 1,2 Md€ seront dédiés à la mobilité du quotidien (développement et modernisation des transports en commun, création de nouvelles pistes cyclables, etc.)
- 500 M€ seront mis sur la table pour désenclaver les territoires via la transformation et le développement des infrastructures routières.
- Le reste de l'enveloppe sera attribuée à la modernisation des réseaux d'eau et d'assainissement, au développement des infrastructures numériques (notamment le déploiement du très haut débit), à l'entretien des ouvrages d'art de l'État et des collectivités locales, à la rénovation des canaux et voies navigables, ou encore à des investissements stratégiques des grands ports et à leur verdissement.

Avec le concours de nos adhérents :



Sources utilisées dans cette note : Enquêtes GIE-Réseau des CERC, FFB-FRB, CAPEB, FNTP-FRTP, UNICEM, SDES, INSEE, DARES, Double Trade, ECLN, Pôle Emploi, URSSAF